

## Comité social et économique central (CSEC)

### MOTION de la CFDT

Je souhaiterais en tant que représentante CFDT au CSEC Halle, par le biais de la motion dont je vais vous donner lecture, donner ma position au nom de la CFDT.

Depuis cinq ans, des fonds spéculatifs anglo-saxons détiennent le Groupe Vivarte.

Groupe qui comptait 19 belles entreprises à leur prise de contrôle et qui aujourd'hui n'en possède plus que 3.

Ces spéculateurs, sur fond de crise Covid-19, souhaitent obtenir des pouvoirs publics, par le biais de ce plan de sauvegarde, que ceux-ci épongent les pertes de liquidités qu'ils pourraient avoir pendant cette période où les magasins la Halle restent fermés.

Demander le report de toutes créances, c'est juste dans l'espoir de gagner de l'argent en procédant à une restructuration de grande ampleur de cette même enseigne et tant pis si c'est sur le dos d'une crise sanitaire inédite.

Nous préférons que ces mêmes actionnaires se comportent en véritables entrepreneurs et assument leurs responsabilités vis-à-vis des salariés de la Halle qui, durant cette pandémie, sont rémunérés, en chômage partiel, à hauteur de 70% alors qu'eux-mêmes continuent de percevoir des intérêts à hauteur de plus de 8%.

C'est pourquoi la CFDT demande au tribunal si acceptation du plan de sauvegarde :

- que chaque euro effacé ou injecté serve l'intérêt des salariés de la Halle par la survie de leurs emplois ;
- Qu'un business plan soit établi pour l'année à venir ;

Pour finir :

- que nos créanciers arrêtent de se servir des intérêts faramineux à hauteur de 30 millions d'euros annuels sur leurs propres trésoreries groupe, ce qui amène à la situation que nous vivons.

Je souhaiterais que cette motion soit annexée au PV.

### Délégué syndical central /coordinateur groupe :

Jean-Louis Alfred : 06 75 79 50 84

### Coordinateur adjoint groupe :

Vincent Pichon : 06 61 81 95 06



**Cfdt: La CFDT est le premier syndicat du groupe Vivarte et de l'enseigne La Halle**

